



PEYRIEU Actu

Bulletin Municipal n° 21

Juillet 2017



Sommaire

- Page 2 Edito - Projet Ecole
- Page 3 Le budget 2017
- Page 4 Les travaux
- Page 5 Les associations
- Page 8 Les brèves
- Page 12 Infos et jeux

Edito

L'été est arrivé avec son cortège de manifestations en tout genre et bien sûr pour notre commune la traditionnelle fête du four les 22 et 23 juillet qui donne lieu à un grand moment de convivialité sur l'ensemble du notre territoire. Les fours se rallument dans les hameaux, le tout orchestré de main de maître par le comité des fêtes.

A la rentrée, le 2 septembre au matin se tiendra le 1^{er} forum des associations Peyriolanes qui permettra à chacun d'entre vous de découvrir les multiples possibilités d'activités sportives, culturelles et aussi citoyennes présentes dans notre village.

Toujours en septembre, le 17, vous pourrez à l'occasion de la journée du patrimoine découvrir notre belle église au travers d'une exposition et de visites. Pour les plus jeunes un concours de dessin sera proposé.

Le 14 octobre la désormais traditionnelle Fête de la Science aura cette année pour thème les drones, les défis technologiques et les simulateurs de vol, histoire de prendre un peu de hauteur sur les choses.

D'ici là toute l'équipe de la commission loisirs et communication vous souhaite un excellent été 2017 !

Le Projet Ecole

Le projet de notre nouvelle école avance, nous sommes rentrés dans la phase de consultation des architectes en vue du choix du Maître d'œuvre. Petit rappel des épisodes précédents :

- 19/04/17 : une visite de l'école a été effectuée sous la responsabilité du cabinet ABAMO.
- 11/05/17 : date limite de réception des dossiers .23 cabinets d'architecte ont répondu.
- 01/06/17 : analyse des offres. 3 candidats ont été retenus pour des entretiens détaillés.
- 08/06/17 : entretien par la commission travaux et appel d'offre des candidats et choix du cabinet d'architecte.

Cabinet d'architecte retenu est le cabinet Jack Mermet Architecte de Belley

Le projet consiste à procéder à une extension de l'école avec un nouvel aménagement situé derrière le bâtiment actuel (mairie - école). Ces nouveaux bâtiments abriteront 3 salles de classe + 1 salle de motricité + 1 cantine garderie + 1 bureau de direction/salle des maîtres. La surface de plancher à créer est estimée à 620 m².

Les 2 salles de classe situées sous la mairie actuelle seront conservées et restaurées.

Le coût estimé de l'ensemble est d'environ 1,5 million d'euros (frais d'honoraire, assurance et frais annexes compris).

Les prochaines étapes :

- Dans les 6 semaines, le cabinet d'architecte devra proposer une 1^{ère} esquisse.
- Après validation, un Avant-Projet Sommaire (ou APS) sera proposé avant le dépôt du permis de construire dont l'étude durera entre 3 et 4 mois.

Le Budget 2017.

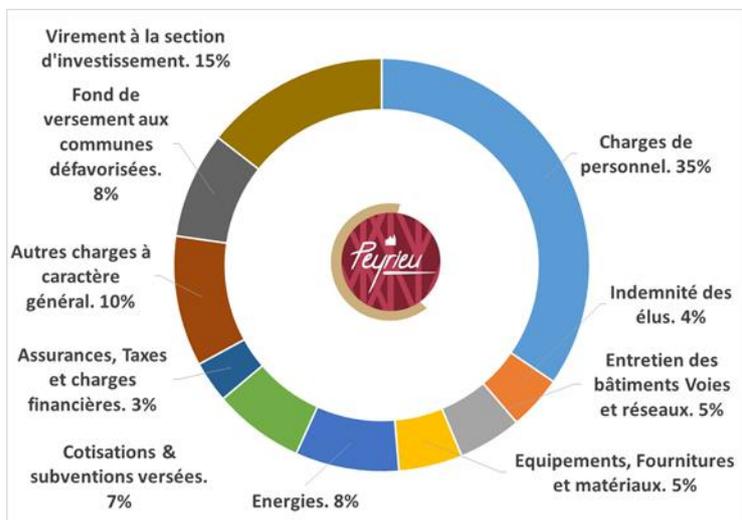
Dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat et des divers financements publics, le conseil municipal a tenu à garder le cap sur les axes majeurs du développement de notre village à savoir :

- Le projet d'extension de l'école qui prévoit la création de nouvelles classes, d'une cantine garderie qui conduira au remplacement de l'ensemble des structures modulaires type préfabriqués. Un volet de rénovation de la partie existante est aussi inclus.
- La continuation du Plan local d'Urbanisme remplaçant la carte communale actuelle.
- Le lancement d'un projet de mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux qui le nécessitent.

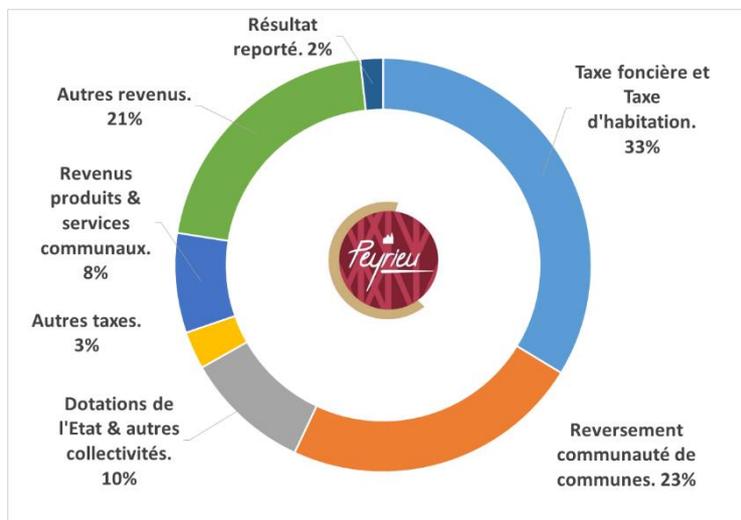
Ce grand projet d'extension/rénovation du groupe scolaire conduit la commune à souscrire un emprunt, il représente à lui seul une grande partie des investissements de l'année. Cette école représente un enjeu majeur pour le futur de notre village car il s'agit d'un facteur d'attractivité important. Il s'agit aussi de se doter d'un outil moderne qui doit permettre aux petits peyriolans de recevoir un enseignement de qualité.

BUDGET PRINCIPAL EXPLOITATION

DEPENSES 756 451 euros

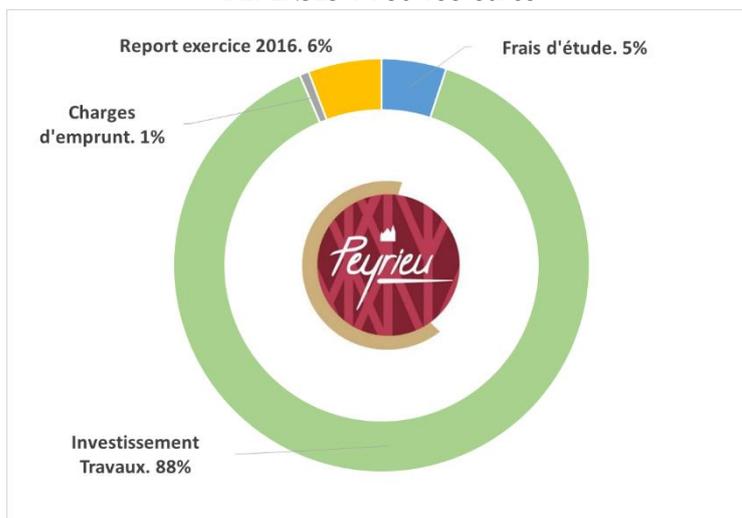


RECETTES 756 451 euros

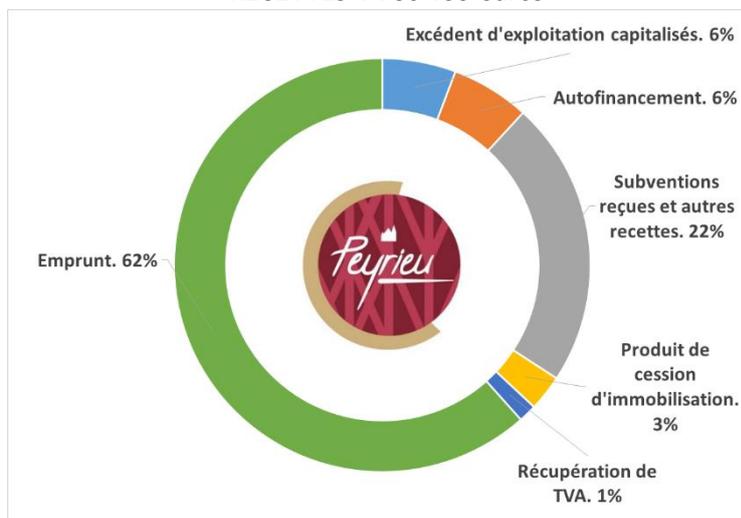


BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

DEPENSES 1 786 133 euros



RECETTES 1 786 133 euros



LES AUTRES BUDGETS

BUDGET ANNEXE -EAU

Budget Eau exploitation		Budget Eau Investissement	
Dépenses	Montant	Dépenses	Montant
Virement au Budget principal	132 000 €	Travaux	148 232 €
Virement en investissement	55 000 €	Autres dépenses	3 635 €
Charges à caractère général	9 406 €	Total	151 867 €
Total	196 406 €		
		Recettes	Montant
Recettes	Montant	Report 2016 & Reserves	68 000 €
report 2016	142 171 €	Virement de l'exploitation	55 000 €
Produit de l'eau	50 600 €	Subvention	21 530 €
Autres recettes	3 635 €	Autres recettes	7 337 €
Total	196 406 €	Total	151 867 €

BUDGET ANNEXE -ASSAINISSEMENT

Budget Assainissement exploitation		Budget Assainissement Investissement	
Dépenses	Montant	Dépenses	Montant
Virement en investissement	17 000 €	Travaux	99 097 €
Charges d'emprunt	24 100 €	report 2016	5 629 €
Autres Charges	26 771 €	Emprunt	7 100 €
Transfert entre section	17 130 €	Transfert entre section	8 590 €
Total	85 001 €	Total	120 416 €
Recettes	Montant	Recettes	Montant
Subvention d'exploitation	5 000 €	Virement de l'exploitation	17 000 €
Produit assainissement	21 000 €	Subvention	25 357 €
Autres recettes	30 000 €	Réserves	60 929 €
Transfert entre section	8 590 €	Transfert entre section	17 130 €
report 2016	20 411 €		
Total	85 001 €	Total	120 416 €

Les travaux 2017

L'Aménagement de la RD992 entre la place de la poste et la montée de l'église s'est achevé avec l'enfouissement du réseau électrique et télécom ainsi que l'installation des points lumineux.

Coût global de cette opération : 460 000€ dont 261 000€ à la charge de la commune.



Dans le cadre de l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des travaux seront engagés à la salle des fêtes consistant à modifier les portes d'accès aux toilettes.

Par ailleurs, il devra être aménagé un emplacement pour voiture réservé aux handicapés. Ces travaux s'inscrivent dans un programme pluriannuel de remise aux normes des installations communales.

Coût de l'opération environ 15000€

Certains ponts donnant accès à des parcelles situées aux Brotteaux montrent des signes de fatigue. Il a été décidé qu'un pont sera restauré en 2017.

Coût de l'opération environ 9000€

Le panneau d'affichage situé à proximité du lavoir proche de la place de la Poste sera restauré. Cette restauration consistera à réserver une partie pour la mise en place d'un plan détaillé de la commune et l'autre partie pour l'affichage pour les associations peyriolanes uniquement.

La partie « plan » sera réalisée par l'entreprise Pic Bois de Brégnier-Cordon.

Coût de l'opération environ 1200€

Travaux de voirie 2017

- Réfection du mur de soutènement de la VC 39 (descente jusqu'au carrefour de Chêne) et avec l'installation d'une clôture neuve. Coût : 27 876€
- Aménagement des impasses des Noyers et de Longefond nouvellement créées situées Route de Chêne Coût : 17 500€.
- Réalisation d'un enrobé entre le croisement chemin du Crotelaz et la route de Fay sur la VC 29 dit chemin de La Touvière. Coût : 36 791€

A noter que ce programme a été approuvé par la commission « voirie » de la Communauté de Communes Bugey-Sud et sera financé par celui-ci.

Les associations

Club de tennis

Saison 2017/2018

* Soirées détente les vendredis soirs 18h30/20h30 à partir du 21/04/2017.

* Samedis entraînements enfants préparation tournoi à partir du 20/05/2017, l'après-midi de 14h00 à 16h00

* Tournoi tennis ouvert à tous le weekend du 1er juillet.

Tarifs préférentiels Peyriolans : 15 euros enfants, 25 euros adultes, 40 euros couple, 50 euros famille

Attention, à chaque inscription, il faut ajouter la caution de la clef (35 euros).

A vos raquettes !!

Club du bon accueil

L'Association du Bon Accueil sise à Peyrieu se réunit dans les locaux de la salle du Patronage tous les vendredis de 14h à 18h.

Vous découvrirez nos activités :

* jeux de sociétés

* belote coincée

Ambiance conviviale !

L'inscription se fait dans notre local. Le montant annuel est de 15 euros.

Vous pouvez contacter : Joël Moser au 06 71 42 32 37 ou par mail joel.moser@orange.fr



Cette année la fête de la science aura pour thème : « Drones et autres défis technologiques ». Elle aura lieu le **Samedi 14 Octobre 2017 à la salle des Fêtes - Rue du Frêne de 10h à 17h.**

Il y aura 3 thèmes d'animation

- Drones professionnels. Présentation, démonstration par l'entreprise DRONE-LOGISTIQUE de Murs-et-Gélignieux
- Défis technologiques à l'école, idées fausses et esprit critique. Quinze montages techniques présentés par les enfants de l'école communale
- Piloter un avion sur simulateur, survoler les montagnes du Bugey et même votre maison par Labinot Gashi concepteur et réalisateur du simulateur et Olivier Tanguy pilote instructeur professionnel

Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque Municipale de Peyrieu existe depuis 1997. Une équipe de pétillantes bénévoles vous accueille dans les locaux situés sur la place du village. Consulter le site de la commune pour connaître les jours d'ouverture.

Elle dispose d'un important fond de livres pour tout âge.

L'approvisionnement est aussi régulièrement effectué grâce à la Médiathèque de Belley et au Bibliobus. Il est donc possible d'obtenir des livres récents !!!



Vous aimez lire et aimeriez faire partager votre passion ?

Vous avez un peu de temps libre ?

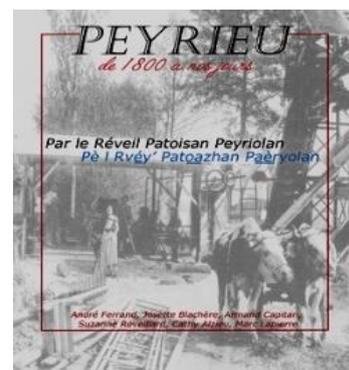
La Bibliothèque municipale de Peyrieu recrute des bénévoles !!

Alors n'hésitez plus, demandez des renseignements auprès de la Commission Loisirs de Peyrieu ou en mairie.

Réveil patoisan

Il ne reste que quelques exemplaires du magnifique livre écrit en patois et traduit en français « Peyrieu, de 1800 à nos jours ».

Il est disponible en mairie au tarif de 25€.



Concerts de l'Harmonie de Peyrieu-Brens pour 2017

Invités par nos amis de l'harmonie l'Arène de Virieu-le-Grand pour un **concert en commun le samedi 11 mars 2017** (voir photo ci-contre), nous nous sommes également retrouvés pour le **grand concert du Groupement du Bugey le samedi 8 avril** dernier avec nos camarades de la batterie fanfare l'Echo des Roches de Saint-Sorlin-en-Bugey, de l'harmonie de Saint Rambert-en-Bugey, de l'harmonie l'Arène et de la chorale Chorus de Virieu-le-Grand.

Ce concert s'est terminé par un final grandiose alliant toutes les sociétés musicales sur 3 morceaux en commun.



Nous avons continué par notre **soirée musicale de fin d'année du vendredi 9 juin à la salle polyvalente de Peyrieu**, par les participations aux **portes ouvertes de l'aérodrome de Peyrieu le samedi 17 juin** ainsi qu'à la **traditionnelle soirée des feux de la Saint Jean à Brens le samedi 24 juin** et à la **manifestation des Mécaniques Anciennes du Bugey du dimanche 25 juin à la salle polyvalente de Peyrieu**.

Côté inscriptions notez qu'elles sont d'ores et déjà ouvertes pour la saison 2017-2018 (**contact et informations : Stéphanie Lanoizelet au 06.26.37.47.69**) et venez également à notre rencontre lors du **tout premier forum des associations organisé à Peyrieu**.

Au plaisir de vous revoir et/ou de vous rencontrer en musique !

Sou des Ecoles SOUPEYRUN color

Le 14 mai dernier s'est déroulé la 1ère édition du « SouPey Run Color » qui a été une vraie réussite. Petit florilège de couleurs ...



Forum des associations

La Commission Loisirs organise le 1^{er} forum des associations du village le samedi 2 septembre de 9h30 à midi sur la zone de loisirs tennis/boules.

De nombreuses associations peyriolanes seront présentes pour des informations, des démonstrations, des ateliers, des animations...

Venez découvrir la richesse associative de notre village !!!

Les Brèves

NOUVEAU SALON DE COIFFURE

Depuis le 1er Juin 2017, Amély LANDOT a pris la suite de Anne-Laure MOSER. EVASION COIFFURE est devenue **SUBLIM'HAIR**. Outre la coiffure pour toute la famille, Amély exerce également les prestations de prothésiste-ongulaire et de maquillage.

Elle vous accueille sur rendez-vous les :

Mardi, Mercredi et Vendredi : 9 h - 19 h NON STOP

Judi : 9 h - 12 h et 14 h - 21 h (NOCTURNE)

Samedi : 9 h - 16 h NON STOP

Tel 04.79.81.11.50

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite !



CARTE D'IDENTITE : DU CHANGEMENT

Depuis le 21 Mars 2017, les cartes d'identités ne sont plus délivrées à la mairie de PEYRIEU mais uniquement dans les communes équipées d'un dispositif de prise d'empreinte soit pour notre secteur BELLEY.

A BELLEY, l'accueil se fait sur rendez-vous. Il est recommandé de déposer la demande trois mois avant un examen ou un voyage. Une pré-demande peut être effectuée par internet sur le site : www.ants.gouv.fr.

Il est rappelé que les cartes d'identités établies depuis le 1er janvier 2014, pour les majeurs, sont valables 15 ans au lieu de 10 ans. Les cartes délivrées avant cette date bénéficient automatiquement d'une extension de 5 ans.

Cela vous concerne si :

- *Vous êtes majeur ou vous étiez majeur au moment de la délivrance
- *Vous êtes né avant le 1er janvier 1986
- *Votre carte d'identité était encore valide le 1er janvier 2014

Cette carte d'identité prolongée n'est pas acceptée dans tous les pays de destination, n'hésitez pas à consulter le site du ministère de l'intérieur pour une liste des pays concernés.

La durée de validité des cartes d'identité pour mineurs reste de 10 ans.

Il est également rappelé que les pièces à fournir lors d'une demande de carte d'identité, si vous possédez un passeport (valide) sont :

- ✓ Le passeport original et sa photocopie
- ✓ 2 photos d'identité du demandeur, identiques et conformes à la réglementation
- ✓ Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité ou téléphonie) et sa photocopie

Si vous ne possédez pas de passeport, vous devrez aussi fournir un acte de naissance de moins de 3 mois et un justificatif de nationalité française (original et photocopie) si la mairie vous le demande.

Dans le cas où vous souhaitez utiliser un nom d'usage, obtenu par mariage ou par un lien parental, vous devrez fournir des pièces justificatives telles que l'acte de mariage ou un justificatif de parenté.

Ambroisie

Ensemble nous devons empêcher l'ambroisie de conquérir de nouveaux espaces et limiter sa floraison pour réduire l'impact sur la santé de nos proches et des générations futures. Actuellement, la lutte est cadrée par un arrêté préfectoral dans chaque département de la région. Ceux-ci rendent obligatoire la destruction de l'ambroisie.

Les bons réflexes

Si à la belle saison, vous croisez des plants d'ambroisie, arrachez-les avec des gants. Si cela n'est pas possible, alertez votre mairie, utilisez la plateforme « [Signalement Ambroisie](#) » ou appelez le numéro local : 0 972 376 888

Ensemble ne la laissons plus fleurir !

Attention DANGER : Evitez les interventions lorsque la plante est en fleur !!

Site internet

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/ambroisie>



Fleurissement

Vous aimez les fleurs ? Vous avez fleuri votre façade, votre maison, votre terrasse, votre balcon ou votre jardin ? Alors, participez au « Concours de fleurissement de l'Ain ». Il suffit de s'inscrire gratuitement auprès de la mairie ou de la Commissions Loisirs (loisirspeyrieu@orange.fr). Un membre de cette dernière vous contactera pour passer prendre des photos en août.

Concours des Graines de l'Ain

Les classes de Mme Wagner et Mme Gerbier sont encore montées sur le podium « des Graines de l'Ain » le samedi 18 mars 2017 aux Echets. Cinq élèves de l'école accompagnés de leurs deux enseignantes ont reçu leur lot des mains de la maire de la ville et du président du fleurissement de l'Ain : grand poster, diplôme, fleurs, graines, livres...

Beau projet qui perdure avec succès depuis quelques années.

Pour plus d'informations, allez visiter leur site : les classes peyriolanes



Cabane à Livres !!!

La classe de CE2-CM1 a créé une « cabane à livres » nommée **Livrarium**. Son système est simple : mise à disposition gratuite et tout le temps de livres, magazines, journaux, albums, romans... récupérés par les élèves. Il y aura une partie enfant/ado et une partie adulte.

Vous pouvez donc prendre un livre, le lire sur place puis le rendre ou l'emporter chez vous et le garder !!

Vous pouvez également venir en déposer dans cette caisse située dans le parc.

Les élèves viendront vérifier régulièrement les ouvrages, les classer, les trier, en remettre si besoin et nettoyer la cabane.

Si vous voulez donner un stock important de livres, merci de les contacter à l'adresse suivante ce@ecole-peyrieu.fr ou de les poser à l'école.

Seules consignes : ne pas abîmer les livres, ne pas donner des livres religieux, pour adulte uniquement ou qui prônent la violence, bien maintenir les portes de la cabane fermées, ne pas la détériorer ou toucher le toit végétalisé.



Zéro phyto

Des herbes sauvages le long d'un trottoir ou une fleur qui pousse d'un mur : ce n'est pas un manque d'entretien ou un oubli ! C'est la végétation spontanée. Et suite à la signature de la Charte Zéro Produits Phytosanitaires proposée par la Communauté de communes du Bas-Bugey, les employés communaux doivent dorénavant adapter les moyens de lutte contre les mauvaises herbes, les nuisibles... Cela demande donc beaucoup plus de travail manuel, mécanique et de réadapter les sites. En conséquence, certaines zones seront moins nettoyées ou moins souvent. L'achat de matériel adapté et la formation de nos employés est en cours.

LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Le dispositif de surveillance régionale

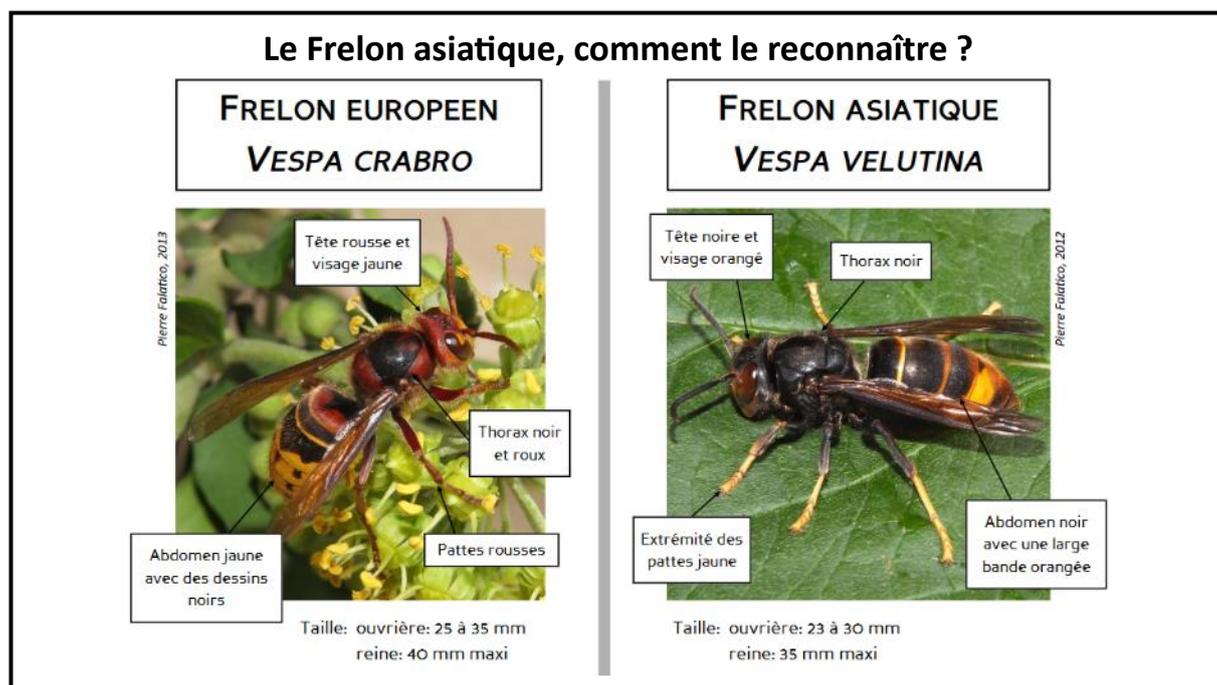
Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSⁱ et FREDONⁱⁱ) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 01 : 04 74 25 09 91 / gds01@cmre.fr
FREDON : 04 74 45 56 56 / fdgdon01@ma01.fr

FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire
FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



Salle polyvalente

Depuis le 1^{er} février 2017, les conditions de la location de cette salle ont évolué afin d'optimiser ce local : état des lieux obligatoires, nettoyage à faire, réservation avec un dossier plus complet... Plus de renseignements sur le site peyrieu.fr onglet « services, les salles communales ».

Déclaration des ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**. Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Bonne route Florent et merci !

Nous tenions à remercier Florent PERSONENI pour le travail qu'il a fait sur la commune de. En effet depuis le 1er juin 2017 Florent est muté à temps plein sur la commune de BRENS.

Arrivé sur la commune le 5 juillet 1999 en tant qu'Agent Technique à mi-temps avec la commune de Brens, il passe Agent de Maitrise Polyvalent le 1er avril 2010 toujours à mi-temps avec BRENS.

Il a fait preuve dans son travail d'une grande polyvalence en réalisant de multiples tâches et chantiers sur notre commune comme :

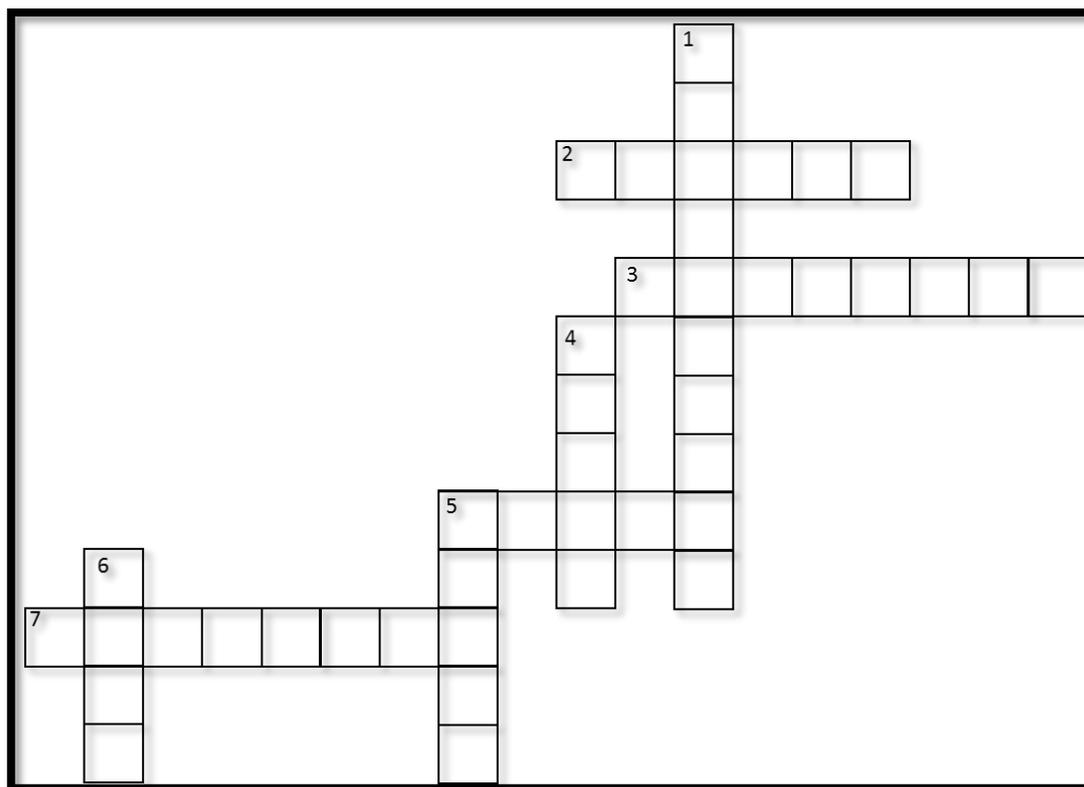
- L'entretien des chemins, Il a toujours eu une sensibilité forte pour la conduite des engins (tracteur, broyeur, épareuse.
- La rénovation des bâtiments communaux (carrelage, électricité, aménagement...) en particulier lors de l'installation des bâtiments préfabriqués de la garderie, de l'école, ou avec les coins informatiques des classes...
- La pose de la main courante du stade de foot et permettant ainsi de mieux délimiter et protéger le terrain.



Il a aussi été l'instigateur des premières guirlandes électriques de Noël sur notre commune en les concevant et en les accrochant sur tout le territoire grâce à son Caces nacelle. Il ne faut pas oublier sa participation aux astreintes hivernales, élément important pour la sécurité de chacun.

Nous lui souhaitons donc bonne route et nous le remercions encore pour le travail accompli sur la commune.

PEYRIEU MIS EN CASE



Horizontal

- 2- A quoi correspond le nom Saint Martin
- 3- Ancienne dénomination de Peyrieu
- 5- Pierre exploitée au hameau de Fay
- 7- Il fut le 1^{er} seigneur de Peyrieu

Vertical

- 1- Général d'Empire né à Peyrieu en 1754
- 4- Ruine culminant à 410 m d'altitude
- 6- Famille qui a fait ériger le monument aux morts

Réponses sur www.peyrieu.fr

Réponse au Kezaco du N° 20 : une statue d'écureuil visible de la route qui monte à Fay

Mairie de PEYRIEU



04.79.42.00.14

E-mail: communedepeyrieu@orange.fr

Ouverture au Public:

Lundi de 14h à 17h - Jeudi de 14h à 17h - Vendredi de 13h45 à 18h00

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedi de 9h à 11h30

Permanences du maire:

Les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredi de 16h00 à 18h30

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedi de 9h à 11h30

SUR RENDEZ-VOUS

Retrouver les informations de notre commune sur www.peyrieu.fr

N'hésitez-pas à contacter la commission Loisirs & Communication à l'adresse suivante
loisirspeyrieu@orange.fr

